

FCPE HSBC EE HORIZON

Rapport annuel du Conseil de Surveillance 2024

Exercice 2023

Le présent rapport a été élaboré sous la responsabilité du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE HORIZON. Il est destiné aux porteurs de parts et complète le rapport annuel effectué par la Société de Gestion sur la gestion du FCPE.

Membres du Conseil de Surveillance du FCPE

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se compose statutairement pour chaque entreprise adhérente de :

- 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise adhérente, élu directement par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique de l'entreprise adhérente ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales représentatives de l'entreprise adhérente,
- 1 membre représentant l'entreprise adhérente, désigné par la Direction de l'entreprise adhérente.

Changements et informations intéressant le FCPE

1. Changements intéressant le FCPE suite à une décision du Conseil de Surveillance (exercice 2023)

Votre Conseil de Surveillance vous rappelle les changements intéressant le FCPE au cours de l'exercice 2023 :

► **Mise en place du DIC en remplacement du DICI**

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2023

Le 1^{er} janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »)

► **Mise en conformité du règlement du FCPE avec le nouveau format de présentation des frais proposé par l'AMF : types de frais hors champ du tableau des frais**

→ date de prise d'effet : 1^{er} juillet 2023

Le règlement du FCPE a été modifié le 1^{er} juillet 2023 avec l'ajout, sous le tableau des frais affiché dans le règlement, de la prise en charge par le compartiment des coûts suivants :

- les contributions dues à l'AMF au titre de la gestion du compartiment,
- les frais exceptionnels et non récurrents que sont :
 1. les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents,
 2. les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Cette modification du règlement fait suite au souhait de la Société de Gestion de se conformer au format de présentation de ces types de coût posé par l'AMF, et issu de ses travaux engagés en cette matière depuis 2011.

► **Mise en place du mécanisme du swing pricing sur le compartiment**

Compartiments HSBC EE HORIZON 2022-2024, HSBC EE HORIZON 2025-2027, HSBC EE HORIZON 2028-2030, HSBC EE HORIZON 2031-2033, HSBC EE HORIZON 2034-2036, HSBC EE HORIZON 2037-2039, HSBC EE HORIZON 2040-2042, HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME

→ date de prise d'effet : 31 décembre 2023

Dans le cadre de la démarche engagée par l'AMF auprès des sociétés de gestion afin d'équiper les fonds de droit français en outils de gestion du risque de liquidité, un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (ou « swing pricing ») a été mis en place sur le compartiment le 31 décembre 2023.

Ce mécanisme vise à protéger l'intérêt des porteurs de parts présents dans le compartiment en cas de souscriptions ou de rachats nets significatifs. Seuls les investisseurs entrant dans le compartiment ou sortant du compartiment supporteront les coûts de réaménagement du portefeuille liés aux transactions d'investissement ou de désinvestissement.

La valeur liquidative sera alors ajustée (ou « swinguée »), à la hausse ou à la baisse, si le solde de souscriptions ou de rachats obtenu dépasse un seuil de déclenchement exprimé en pourcentage de l'actif du compartiment.

Cette évolution est sans conséquence sur l'orientation de gestion ou les frais du compartiment.

FCPE HSBC EE HORIZON

► Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable

Compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2023

Conformément au règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduite dans le règlement du FCPE une annexe détaillant, suivant un format imposé, la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre sur le compartiment. Cette annexe est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Dans la poursuite de la prise en compte dans le règlement du FCPE des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1^{er} janvier 2022 a été complété le 1^{er} janvier 2023 des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

2. Autre décision du Conseil de Surveillance

► Adoption du rapport annuel du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son rapport annuel par lequel il rend compte aux porteurs de parts du FCPE de l'exercice de l'ensemble de ses missions au cours de l'année 2023.

FCPE HSBC EE HORIZON

Examen de la gestion du FCPE

1. Examen du rapport annuel du FCPE

Le rapport annuel du FCPE HSBC EE HORIZON est conforme aux normes et aux usages de place. Il a été certifié par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

Le Conseil de Surveillance a donné quitus à la Société de Gestion pour la gestion effectuée au cours de l'exercice 2023.

2. Examen de la gestion financière

L'examen de la gestion financière fait apparaître la situation suivante :

Compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE

► Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	3,22%	2,33%	0,83%
Performance de l'indice	3,28%	2,68%	1,79%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	3,22%	2,33%	0,82%
Performance de l'indice	3,28%	2,68%	1,79%

► Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	0,10%	0,26%	0,22%
Volatilité de l'indice	0,10%	0,25%	0,21%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	0,10%	0,26%	0,22%
Volatilité de l'indice	0,10%	0,25%	0,21%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON MONETAIRE est nourricier de l'OPC maître HSBC SRI MONEY.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

L'année 2023 a été une continuation de la politique monétaire de la zone euro entamée à l'été 2022. Une inflation toujours forte a entraîné une série de 6 hausses de taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE).

FCPE HSBC EE HORIZON

A fin décembre 2023 les taux directeurs étaient les suivants : taux de dépôt à +4%, un taux de refinancement à +4.5% et un taux de prêt marginal à +4.75%

L'OPC est resté parfaitement configuré pour profiter au mieux de ces augmentations de taux via l'achat de titres à taux variables et d'instruments de couvertures.

Notre stratégie reste toujours axée sur les émetteurs ayant les meilleures qualités de crédit et de maintenir une très bonne liquidité du portefeuille.

La durée de vie moyenne de l'OPC à fin décembre est de 66 jours (WAL), et la maturité moyenne de l'OPC est de 17 jours (WAM).

Compartiment HSBC EE HORIZON 2022-2024

► Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	4,97%	0,45%	10,09%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	4,87%	0,15%	9,55%

► Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	1,84%	2,62%	3,80%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	1,83%	2,62%	3,80%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2022-2024 est nourricier de l'OPC maître HSBC EE HORIZON 2022-2024.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2022-2024 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 29 décembre 2023 la part en actions est proche de 7.6%.

En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 92.4% au 29 décembre 2023.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « coeur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « coeur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 1.7% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 4.1% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

FCPE HSBC EE HORIZON

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 0.8% de cet actif.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 1.1% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « coeur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 29 décembre 2023, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 11.8% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 3.9% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 2.0% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 1.9% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 29 décembre 2023, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 61.2%, répartie comme suit :

- 37.4% sur le fonds HSBC Monétaire
- 35.3% sur le fonds HSBC Money Maitre

Compartiment HSBC EE HORIZON 2025-2027

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	6,75%	-0,51%	13,61%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	6,64%	-0,82%	12,93%

- Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	3,23%	4,69%	6,76%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	3,23%	4,69%	6,76%

FCPE HSBC EE HORIZON

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2025-2027 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2025-2027.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2025-2027 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 29 décembre 2023 la part en actions est proche de 17.3%.

En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 82.7% au 29 décembre 2023.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « coeur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « coeur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 3.8% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 9.2% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie coeur du portefeuille. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 1.7% de cet actif.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 2.6% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « coeur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 29 décembre 2023, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 19.1% du fonds HSBC Oblig Euro
- 6.3% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 3.2% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 3.1% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 29 décembre 2023, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 26.4%, répartie comme suit :

- 25.1% sur le fonds HSBC Monétaire
- 25.2% sur le fonds HSBC Money Maitre

FCPE HSBC EE HORIZON

Compartiment HSBC EE HORIZON 2028-2030

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	8,31%	1,99%	19,70%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	8,21%	1,49%	18,64%

- Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	5,57%	6,47%	8,79%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	5,56%	6,46%	8,79%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2028-2030 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2028-2030.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2028-2030 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 29 décembre 2023 la part en actions est proche de 31.7%.

En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 68.3% au 29 décembre 2023.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 6.1% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 14.7% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 2.8% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche action du fonds dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 29 décembre 2023, la part du fonds investi dans ce thème était de 4.1%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 4.1% de cet actif.

FCPE HSBC EE HORIZON

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « coeur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 29 décembre 2023 l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 33.9% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 9.8% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 5.7% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 5.5% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 29 décembre 2023, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 13.0%, répartie comme suit :

- 6.8% sur le fonds HSBC Monétaire
- 6.6% sur le fonds HSBC Money Maitre

Compartiment HSBC EE HORIZON 2031-2033

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	8,62%	4,40%	24,92%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	8,40%	3,77%	23,68%

- Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	6,75%	7,71%	10,50%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	6,74%	7,71%	10,50%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2031-2033 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2031-2033.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2031-2033 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 29 décembre 2023 la part en actions est proche de 45.7%.

FCPE HSBC EE HORIZON

En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 54.3% au 29 décembre 2023.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 8.0% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 19.4% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 3.7% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche action du fonds dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 29 décembre 2023, la part du fonds investi dans ce thème était de 9.2%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 5.4% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « cœur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 29 décembre 2023, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 26.4% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 8.7% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 4.4% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 4.3% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 29 décembre 2023, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 10.0%, répartie comme suit :

- 5.3% sur le fonds HSBC Monétaire
- 5.1% sur le fonds HSBC Money Maitre

FCPE HSBC EE HORIZON

Compartiment HSBC EE HORIZON 2034-2036

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	9,26%	6,93%	29,83%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	9,04%	6,29%	28,55%

- Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	7,90%	8,85%	11,97%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	7,90%	8,85%	11,97%

Commentaires du gérant :

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2034-2036 est nourricier de l'OPC maître HSBC HORIZON 2034-2036.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Par construction, le fonds HSBC Horizon 2034-2036 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 29 décembre 2023 la part en actions est proche de 57.5%.

En contrepartie, la part du fonds investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 39.4% au 29 décembre 2023.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 10.1% sur le fonds HSBC Actions Europe.
- 24.4% sur le fonds HSBC SRI Global Equity. Ce fond permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF Euroland Growth), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 4.6% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche action du fonds dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC Euro PME). Au 29 décembre 2023, la part du fonds investi dans ce thème était de 11.7%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers le fonds HSBC GIF Asia Ex Japan Equity. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 6.8% de cet actif.

FCPE HSBC EE HORIZON

Investissements sur les marchés obligataires

Le fonds « cœur » de la partie obligataire (HSBC SRI Euro Bond) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. Le fonds est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres du fonds.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 29 décembre 2023 l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 20.3% du fonds HSBC SRI Euro Bond
- 6.7% du fonds HSBC GIF Euro High Yield
- 3.4% du fonds HSBC GIF Global Inflation Linked Bond
- 3.3% du fonds HSBC GIF Global EM Market Local Debt

Investissements sur les marchés monétaires

Au 29 décembre 2023, la part du fonds investie sur les actifs monétaires était d'environ 7.9%, répartie comme suit :

- 4.2% sur le fonds HSBC Monétaire
- 4.0% sur le fonds HSBC Money Maitre

Compartiment HSBC EE HORIZON 2037-2039

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	10,18%	10,50%	N/A

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	9,95%	9,83%	N/A

- Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	8,84%	9,85%	N/A

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	8,83%	9,84%	N/A

Commentaires du gérant :

Par construction, le compartiment HSBC EE HORIZON 2037-2039 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 29 décembre 2023 la part en actions est proche de 67,9%. En contrepartie, la part du compartiment investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 32,1% au 29 décembre 2023.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée d'OPC « cœur » et de diversification thématique et géographique.

FCPE HSBC EE HORIZON

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 12,9% sur HSBC ACTIONS EUROPE.
- 15,3% sur HRIF SRI GLOBAL EQUITY. Cet OPC permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF EUROLAND GROWTH), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 5,5% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche actions du compartiment dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC EURO PME). Au 29 décembre 2023, la part du compartiment investie dans ce thème était de 12,8%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers l'OPC HSBC GIF ASIA EX JAPAN EQUITY. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 8,1% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

L'OPC « cœur » de la partie obligataire (HRIF SRI EURO BOND) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. L'OPC est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres de l'OPC.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 29 décembre 2023, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

- 29,3% sur HRIF SRI EURO BOND
- 5,0% sur HSBC GIF EURO HIGH YIELD
- 2,6% sur HSBC GIF GLOBAL INFLATION LINKED BOND
- 2,5% sur HSBC GIF GLOBAL EM MARKET LOCAL DEBT

Investissements sur les marchés monétaires

Au 29 décembre 2023, la part du compartiment investie sur les actifs monétaires était d'environ 5,8%, répartie comme suit :

- 2,9% sur HSBC MONETAIRE
- 2,7% sur HSBC SRI MONEY

Compartiment HSBC EE HORIZON 2040-2042

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	11,10%	N/A	N/A

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	10,89%	N/A	N/A

FCPE HSBC EE HORIZON

► Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F		N/A	N/A

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE		N/A	N/A

Commentaires du gérant :

Par construction, le compartiment HSBC EE HORIZON 2040-2042 a vu son exposition au risque actions progressivement diminuer au fil de l'année. Au 29 décembre 2023 la part en actions est proche de 78.2%. En contrepartie, la part du compartiment investie en actifs obligataires et monétaires a augmenté au cours de l'année pour atteindre environ 21.8% au 29 décembre 2023.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée d'OPC « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 14.3% sur HSBC ACTIONS EUROPE.
- 34.8% sur HRIF SRI GLOBAL EQUITY. Cet OPC permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.

Une partie de l'allocation en actions est également allouée aux valeurs de croissance de la zone euro (HSBC GIF EUROLAND GROWTH), ce qui permet de diversifier la sélection de titre axée sur la profitabilité et la valorisation de la partie cœur du portefeuille. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 6.6% de cet actif.

Nous avons également investi une partie de la poche actions du compartiment dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC EURO PME). Au 29 décembre 2023, la part du compartiment investie dans ce thème était de 12.9%.

Une diversification géographique sur la zone émergente fait aussi partie de l'allocation et permet de profiter notamment de la dynamique de croissance de ces pays. Elle est mise en place à travers l'OPC HSBC GIF ASIA EX JAPAN EQUITY. Au 29 décembre 2023, nous détenons environ 9.6% de cet actif.

Investissements sur les marchés obligataires

L'OPC « cœur » de la partie obligataire (HRIF SRI EURO BOND) mêle les stratégies crédit et emprunts d'Etat. Les obligations privées permettent de bénéficier de rendements obligataires supérieurs aux obligations souveraines. Elles permettent également de diversifier le risque de signature. L'OPC est enfin labélisé « investissement socialement responsable ». Les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance font donc partie des critères de sélection de titres de l'OPC.

L'allocation obligataire est complétée par des diversifications sur les obligations High Yield, sur les obligations indexées sur l'inflation et sur les dettes émergentes en devises locales.

Au 29 décembre 2023, l'allocation sur les marchés obligataires est répartie de la façon suivante :

FCPE HSBC EE HORIZON

- 10.6% sur HRIF SRI EURO BOND
- 3.5% sur HSBC GIF EURO HIGH YIELD
- 1.8% sur HSBC GIF GLOBAL INFLATION LINKED BOND
- 1.7% sur HSBC GIF GLOBAL EM MARKET LOCAL DEBT

Investissements sur les marchés monétaires

Au 29 décembre 2023, la part du compartiment investie sur les actifs monétaires était d'environ 3.8%, répartie comme suit :

- 1.9% sur HSBC MONETAIRE
- 1.7% sur HSBC SRI MONEY

Compartiment HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME

- Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part F	13,08%	19,79%	49,11%
Performance de l'indice	18,49%	29,53%	67,70%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Performance de la part RE	12,96%	19,42%	48,36%
Performance de l'indice	18,49%	29,53%	67,70%

- Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts F

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	11,65%	12,62%	15,98%
Volatilité de l'indice	12,05%	13,31%	16,98%

Catégorie de parts RE

	2023	3 ans	5 ans
Volatilité de la part RE	11,65%	12,61%	15,98%
Volatilité de l'indice	12,05%	13,31%	16,98%

Commentaires du gérant :

Une année relativement solide sur l'ensemble des indices mondiaux. Les indices s'affichent en forte hausse sur la plupart des zones géographiques. Ainsi, les actions européennes progressent de 15.8% (MSCI Europe NR) avec des actions françaises (17.3% pour le MSCI France NR), allemandes (18.8% pour le MSCI Germany NR) et italiennes (32.5% pour le MSCI Italy NR) qui mènent le mouvement tandis que les actions anglaises (7.7% pour le MSCI UK NR) et suisses (5.3% pour le MSCI Switzerland NR) sont un peu en retrait. Les autres marchés ne sont pas en reste avec des marchés américains en hausse de plus de 26% (MSCI US NR) et les actions japonaises de plus de 28% (MSCI Japan NR). Les actions émergentes progressent également de 10% mais offrent des divergences très marquées entre les pays constituant l'indice. Ainsi, les indices d'actions chinoises affichent une performance de -11% (MSCI China NR) quand les actions indiennes, brésiliennes et mexicaines progressent respectivement de 21.4% (MSCI India NR), 21.5% (MSCI Brazil NR) et 19.5% (MSCI Mexico NR) en devise locale.

L'apaisement des craintes liées à la récession en début d'année grâce aux chiffres économiques plutôt rassurants, la baisse des prix énergétiques, la réouverture de la Chine, et la résilience des profits des entreprises ont soutenu les indices actions.

FCPE HSBC EE HORIZON

Le troisième trimestre a été plus volatil, notamment pénalisé par la forte hausse des taux obligataires. En effet, les principales banques centrales ont durci leur discours en juillet et poursuivi le durcissement des conditions de financement au regard de la persistante pression inflationniste dans la plupart des économies mondiales. La BCE a ainsi confirmé son cycle de hausse des taux, augmentant ses taux directeurs de 325bps sur la période, atteignant ainsi une fourchette de 4.00% - 4.75%. Quant à la Fed, elle a décidé de faire une pause dans son cycle de hausse en septembre, après 225 bps de hausse de taux depuis un an, atteignant une fourchette de 5.25% - 5.50%. Enfin, la BoE a pris le même chemin avec une hausse de 300bps sur la période atteignant 5.50%. Seule la BoJ a maintenu ses taux extrêmement accommodants à -0.1% tout en relâchant modestement son contrôle sur la courbe de taux.

Le 4^{ème} trimestre verra les indices financiers reprendre leur progression. En effet, la poursuite de la baisse des indices de prix au quatrième trimestre, combinée à des discours plus accommodants des banquiers centraux, tout particulièrement de M. Powell, gouverneur de la Fed, ont été perçus par les marchés financiers comme un pivot dans les politiques monétaires des banques centrales des pays développés. Les anticipations de baisse de taux dès le 1^{er} trimestre 2024 augmentent, les taux s'effondrent et les actifs risqués rebondissent fortement.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée d'OPC « cœur » et de diversification thématique et géographique.

La partie « cœur » est exposée aux actions européennes et internationales.

Au 29 décembre 2023, nous détenons approximativement :

- 32.0% sur HSBC ACTIONS EUROPE.
- 47.6% sur HRIF SRI GLOBAL EQUITY. Cet OPC permet également de bénéficier d'une sélection de titres intégrant les pratiques environnementales et sociales des entreprises, ainsi que leur qualité financière.
- 10.6% sur GIF ASIA EX. JAPAN EQUITY qui représente notre investissement sur les actions émergentes.

Nous avons également investi une partie de la poche actions du compartiment dans le segment diversifiant des petites capitalisations (HSBC EURO PME).

Au 29 décembre 2023, la part du compartiment investie dans ce thème était de 9.3%.

3. Examen de la gestion administrative

La gestion administrative a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion administrative est satisfaisante notamment dans le domaine de l'information des porteurs de parts, le suivi des opérations sur titres et les informations juridiques.

4. Examen de la gestion comptable

La gestion comptable a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion comptable est satisfaisante.

Il est rappelé que les comptes annuels du FCPE ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

La valorisation des titres est effectuée selon les normes et les usages en vigueur.